

HALTE AU GÂCHIS



DES NÉGOCIATIONS TRIPARTITES SONT INDISPENSABLES

*** ÉTAT * DIRECTION * SYNDICATS ***

Petit rappel après le CCE du 5 octobre

AIR FRANCE FERA À NOUVEAU DES BÉNÉFICES EN 2015

Le 3^{ème} trimestre 2015 affiche des résultats record et le dernier trimestre s'annonce pour le mieux.

Ces bons résultats sont la conséquence :

- des gains de productivité du personnel : 20 % pour les PS et PNC et 11 % pour les PNT
- de la chute des prix du carburant (*)
- de la reprise économique, timide en Europe mais réelle aux USA.

() rappelons toutefois que les dirigeants des groupes Lufthansa et British Airways, plus visionnaires que leurs homologues d'AF sur le dossier carburant, ont mieux profité de la chute des cours et ont en dégagé un bénéfice bien plus conséquent.*

PERFORM 2020 DOIT ÊTRE MODIFIÉ

Maintenant que le vent est favorable, notre Direction affale les voiles. Au lieu de profiter de la reprise économique en développant l'activité, notre Direction décide d'un plan d'attrition d'une violence inégalée :

- la commande des Boeing 787 est annulée et 14 avions long-courriers quitteront la flotte
- nous supprimons des lignes et réduisons les fréquences avec un objectif de - 10 % de l'offre long-courrier
- partout, des réorganisations seront mises en œuvre pour réduire les coûts d'environ 10 %
- aucun projet d'avenir, nous sommes en roue libre et perdons en attractivité
- entre 2015 et 2017, 900 M€ serviront au remboursement de la dette et seulement 40 M€ pour l'innovation
- dès à présent, il est décidé que 2.900 emplois seront supprimés.

Ces mesures, unilatéralement décidées par la Direction, sacrifient notre avenir en cassant la dynamique de reprise économique. On nous propose de remettre le couvert qui a servi entre 2012 et 2015 pour TRANSFORM 2015 où les PS et les PNC ont dégagé 20 % de gains de productivité et les PNT 11%. Rappelons que quasiment 6.000 emplois ont déjà été supprimés, tout ça pour en arriver là !

LA CONFIANCE A DISPARU

Conséquence inévitable du refus de dialoguer, le bilan est accablant pour :

- les ~ 4.000 PNT, jeu de poker menteur avec l'entreprise dans le rôle du perdant
- les ~ 14.000 PNC, refus de négociations loyales, chantage sur le contenu et un calendrier le couteau sous la gorge
- les ~ 45.000 PS, AUCUNE NÉGOCIATION : les décisions sont prises et seront imposées sans la moindre négociation

LE TEMPS PRESSE - NOUS DEMANDONS :

- un moratoire, il faut stopper le processus d'autodestruction en cours et rebondir sur un plan de développement
- une négociation loyale rassemblant la Direction du Groupe AF-KLM, les pouvoirs publics et les syndicats
- une table ronde du transport Aérien français et une révision des taxes et redevances, mais aussi des subventions (cas Ryanair par exemple). **Davantage de détails sur www.sauvonsaf.com que nous vous invitons à faire signer.**

REVOIR LES RÈGLES QUI PÉNALISENT AF

1. Les redevances aéroportuaires :

ADP pratique des tarifs très élevés et AF, en tant que principal utilisateur, s'en trouve pénalisé. L'État, actionnaire majoritaire d'ADP avec plus de 50 % du capital et actionnaire principal d'AF avec 17,6 % des parts, a décidé que les redevances n'augmenteront pas en 2016. Et même qu'elles baisseront, a assuré ce mardi la direction d'ADP. C'est bien... sauf que **ces taxes n'ont cessé d'augmenter ces dernières années alors qu'elles baissaient sur d'autres HUB comme par exemple Amsterdam, où les redevances aéroportuaires ont récemment baissés de 7 % !**

2. La taxe de solidarité sur les billets d'avion, dite *taxe Chirac* :

L'an dernier, AF a versé 64 millions d'€ au titre de cette taxe créée en 2005 à l'initiative de Jacques Chirac pour financer UNITAID qui est une organisation internationale d'achats de médicaments pour les pays pauvres. La France est le seul pays Européen prélevant cette taxe (et même quasiment le seul au monde, les autres états sont : Cameroun, Chili, Congo, Madagascar, Mali, Maurice, Niger, Corée). **La recette de cette taxe provient à 70 % de notre compagnie, au point que certains n'hésitent plus à la surnommer « *taxe Air France* ».**

3. Les subventions et les droits de trafic des compagnies du Golfe :

«*Les compagnies du Golfe tuent notre industrie*» disait notre ancien patron Jean-Cyril Spinetta. Visionnaire, il a alerté très tôt du danger que représentait des compagnies comme Emirates ou Etihad. Ses craintes se sont malheureusement concrétisées et s'amplifient même par l'octroi de droits de trafic supplémentaires aux compagnies du Golfe, pour cause de vente de Rafales. Les compagnies européennes et américaines dénoncent les subventions publiques que perçoivent leurs concurrentes du Golfe. Les États-Unis ont chiffré à 42 milliards de dollars le cumul des subventions reçues par Etihad, Qatar Airways et Emirates au cours des dix dernières années.

4. Tenir compte du *rapport Le Roux* que le gouvernement a caché sous le tapis :

Le député Bruno Le Roux a publié un rapport sur la compétitivité du transport aérien en France et propose des mesures urgentes à mettre en œuvre pour cesser de pénaliser AF par rapport à ses concurrents. Aujourd'hui aucune de ses préconisations n'a été appliquée par le gouvernement qui n'a pas, comme le réclamait le député, baissé les redevances aéroportuaires, réorienté la *taxe Chirac* vers la grande distribution au lieu du transport aérien ou encore restreint les droits de trafic accordés aux états du Golfe.

FACE À UNE TELLE SITUATION

NOUS VOUS PROPOSONS :



Notre avenir dépend de l'arbitrage du plus haut niveau de l'État. Il nous paraît donc indispensable d'interpeller le Président de la République et le Premier Ministre sur la situation d'Air France et de ses salariés. Nous vous proposons de lire notre courrier, signer et faire connaître notre pétition le plus largement possible, y compris en dehors de l'entreprise. Nous y rappelons la responsabilité de l'État et l'impact des arbitrages politiques. Rejoignez nous sur :

WWW.SAUVONSAF.COM